

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIOSANITAIRE (RSS) DE L'OUTAOUAIS

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC



Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIOSANITAIRE (RSS) DE L'OUTAOUAIS

Direction du développement des individus et des communautés

Avril 2012



AUTEUR

Éric Robitaille

Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë

Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois

Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé

Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Souad Ouchelli

Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : http://www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL — 4^e TRIMESTRE 2012 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

ISBN: 978-2-550-65707-1 (VERSION IMPRIMÉE)

ISBN: 978-2-550-65708-8 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'OUTAQUAIS

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- 45 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec.
- Près de la moitié de la population de la RSS de l'Outaouais est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (49 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %).
- Près de la moitié de la population de la RSS de l'Outaouais est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (52 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %).
- Dans la RMR de Gatineau, la proportion de la population à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace est de 75 %, une valeur plus élevée que pour l'ensemble du Québec (70 %).

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation² (72 %). Ce qui est au-dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %.
- 13 % de la population habitent des secteurs ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.

Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exercent une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

² Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés.

TABLE DES MATIÈRES

LIS	TE DE	S TABLEAUX	V
LIS	TE DE	S FIGURES	. VII
GL	DSSAI	RE	IX
1		ACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE VIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
	1.1	Caractéristiques générales de la population	1
	1.2	Échelle spatiale d'analyse	2
	1.3	Composantes de l'environnement bâti pris en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2	ÉLÉN	MENTS DU PORTRAIT	
	2.1	Densité de l'environnement bâti	5
	2.2	Mixité de l'environnement bâti	8
	2.3	Connexité et caractéristiques du réseau routier	10
	2.4	Potentiel piétonnier des AD	12
	2.5	Accessibilité aux sentiers	14
	2.6	Logements construits avant 1946	17
	2.7	Densité de la végétation	19
	2.8	Accessibilité aux parcs et espaces verts	21
	2.9	Accessibilité aux infrastructures récréatives	24
	2.10	Accessibilité aux commerces d'alimentation	27
	2.11	Accessibilité aux restaurants-minute	30
	2.12	Accessibilité aux dépanneurs	33
	2.13	Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	36
3	CON	CLUSION	39
RÉF	ÉREN	ICE	41
ANI	NEXE		43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population de la RSS de l'Outaouais	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière	3
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, RMR de Gatineau	7
Figure 3	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol	8
Figure 4	Carte de mixité, RMR de Gatineau	9
Figure 5	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	10
Figure 6	Carte de connexité, RMR de Gatineau	11
Figure 7	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD	12
Figure 8	Carte de potentiel piétonnier, RMR de Gatineau	13
Figure 9	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	14
Figure 10	Carte de l'accessibilité aux sentiers, RMR de Gatineau	15
Figure 11	Carte de l'accessibilité aux sentiers, région de l'Outaouais	16
Figure 12	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946	17
Figure 13	Carte proportion de logements construits avant 1946, RMR de Gatineau	18
Figure 14	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD	19
Figure 15	Carte de la densité de végétation, RMR de Gatineau	20
Figure 16	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD	21
Figure 17	Carte de l'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Gatineau	22
Figure 18	Carte de l'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de l'Outaouais	23
Figure 19	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1 000 mètres	24
Figure 20	Carte de l'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Gatineau	25
Figure 21	Carte de l'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de l'Outaouais	26
Figure 22	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres	27
Figure 23	Carte de l'accessibilité aux commerces d'alimentation, RMR de Gatineau	28
Figure 24	Carte de l'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de l'Outaouais	29
Figure 25	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres	30

Figure 26	Carte de l'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Gatineau	31
Figure 27	Carte de l'accessibilité aux restaurants minute, région de l'Outaouais	32
Figure 28	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres	33
Figure 29	Carte de l'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Gatineau	34
Figure 30	Carte de l'accessibilité aux dépanneurs, région de l'Outaouais	35
Figure 31	Indice, régions et Québec	36
Figure 32	Indice, RSS Outaouais, RMR de Gatineau et Québec	37

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD urbaine/rurale (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

- « Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :
- 1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
- 2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
- 3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
- 4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des bien-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des bien-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », c.-à-d. des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent:

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La région sociosanitaire (RSS) de l'Outaouais couvre une superficie de 30 760 km² et selon les dernières données du recensement 2006 comprend une population de 341 096 personnes (tableau 1). La région compte une région métropolitaine de recensement³ : Gatineau ayant une population de 282 571 personnes.

Selon les dernières données autorapportées couvrant la période 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint et d'obésité est plus élevée dans la RSS de l'Outaouais (54,0 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

Région métropolitaine de recensement : une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement est formée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que d'une ou plusieurs municipalités adjacentes. Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 50 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement⁽¹⁾.

Tableau 1 Caractéristiques de la population de la RSS de l'Outaouais

	Outaouais	Québec
Population en 2006	341 096	7 546 131
Population en 2001	315 546	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	8,1	4,3
Total des logements	162 255	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	11,1	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	30 760,05	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	51,8	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	34,7	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	17,1	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	54,0	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	36,3	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	17,7	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	25,4	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	12,6	17,6

L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice de masse corporelle (IMC) est calculé en divisant le poids du répondant (exprimé en kilogrammes) par le carré de la taille (exprimée en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, sauf les femmes enceintes et les personnes de moins de 3 pieds (0,914 m) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). D'après les nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada pour la classification du poids corporel, l'indice est : inférieur à 18,50 (poids insuffisant); 18,50 à 24,99 (poids normal); 25,00 à 29,99 (embonpoint); 30,00 à 34,99 (obésité, classe II); 35,00 à 39,99 (obésité, classe III).

Source: Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de l'Outaouais est réalisée à partir des aires de diffusion (AD⁴). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 568 AD, d'une superficie moyenne de 6,1 km² et d'une population moyenne de 608 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux

L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes, car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays-Bas, Singapour et États-Unis) sur l'IMC et reliés au seuil de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

parties : rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région de l'Outaouais, nous comptons une région métropolitaine de recensement (Gatineau). La région compte ainsi 451 AD urbaines et 117 AD dites rurales. Certains indicateurs de l'environnement bâti sont développés uniquement pour ces 451 AD urbaines, car conceptuellement, certains indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti pouvant influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. D'autres indicateurs seront développés à l'échelle de l'ensemble de la région de l'Outaouais.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRIS EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁵

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS de l'Outaouais compte 51 386 unités d'évaluation foncière dédiée aux affectations résidentielles, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leur affectation seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures récréatives.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

	Outaouais		Québec	
Affectations	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	89 187	94,9	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	114	0,1	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	1 564	1,7	33 090	1,9
commerciale	1 310	1,4	30 219	1,7
services	1 207	1,3	29 129	1,7
culturelle, récréative et de loisirs	571	0,6	8 497	0,5
Total	93 953		1 749 940	

Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

D'autres composantes de l'environnement bâti ont été prises en compte dans ce portrait, telles que la configuration du réseau routier et la présence de sentiers et de lieux de marche. Spécifiquement, le nombre d'intersections à trois voies ou plus permet d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS de l'Outaouais compte 5 962 intersections de ce type. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés, quant à eux, pour dresser le portrait du réseau de la région. La RSS de l'Outaouais compte plus de 2 505 points de marche. Pour le design de l'environnement urbain, des mesures sur le niveau de végétation et l'année de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services, les infrastructures récréatives, les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de l'Outaouais est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des services d'infrastructures récréatives et de commerces alimentaires. Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS de l'Outaouais et du Québec. Un document méthodologique est aussi disponible, il présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁶

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de l'Outaouais c'est-à-dire le territoire couvert par la RMR de Gatineau, la densité moyenne est de 16,7 unités à l'hectare. Une densité inférieure à l'ensemble des autres régions urbaines du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.

Près de 32 % de la population de la RSS de l'Outaouais habite des AD caractérisées par une très faible densité résidentielle c'est-à-dire une densité inférieure à 5 unités à l'hectare. Il y a tout de même 14 % de la population demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est élevée ou très élevée c'est-à-dire 19,9 unités résidentielles à l'hectare ou plus (figure 1).

La répartition spatiale de ces zones montre que les AD à densité modérée, élevée et très élevée se concentrent dans quelques petites AD, et ce, de façon contiguë dans plusieurs secteurs de la municipalité de Gatineau (figure 2). Le reste du territoire de la région métropolitaine est caractérisé par une faible densité résidentielle.

La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

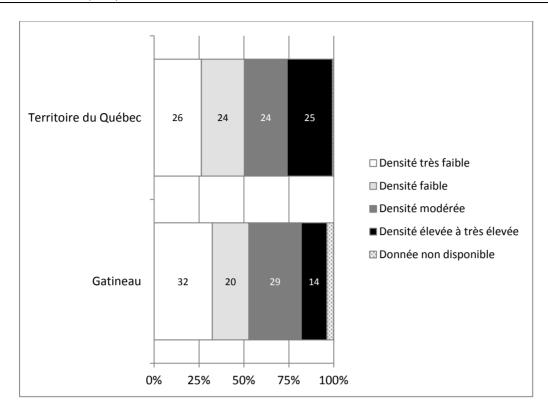


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁷

Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.

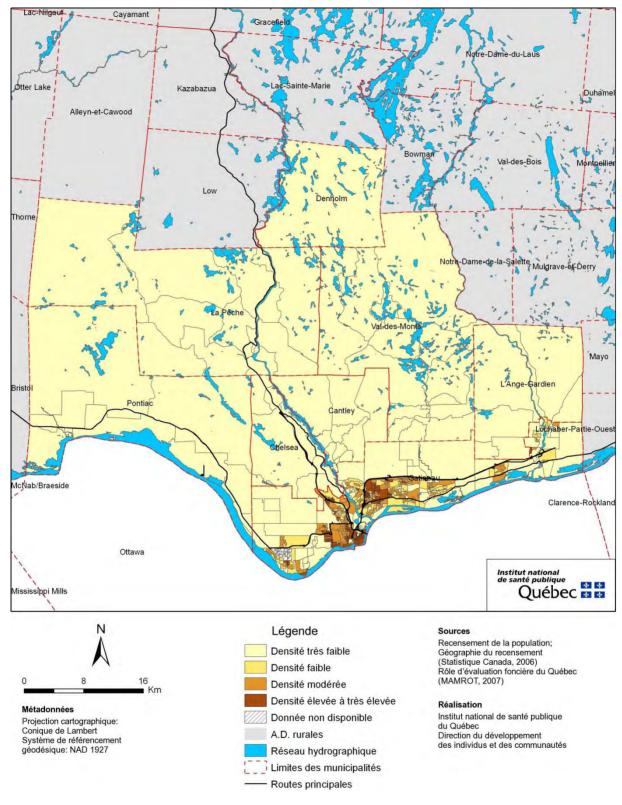


Figure 2 Carte de densité résidentielle, RMR de Gatineau

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁸

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,24 pour la RSS de l'Outaouais.

Une proportion importante de la population de la RSS de l'Outaouais habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (48 %) comparativement à l'ensemble de la province où près de 52 % de la population habitent des AD où la diversification des affectations est élevée et moyennement élevée (figure 3).

Dans l'ensemble de la région métropolitaine de Gatineau, plusieurs AD sont marquées par une diversification moyenne ou importante. Dans l'ensemble les AD caractérisées par une mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Les AD mixtes sont caractérisées par des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles (figure 4).

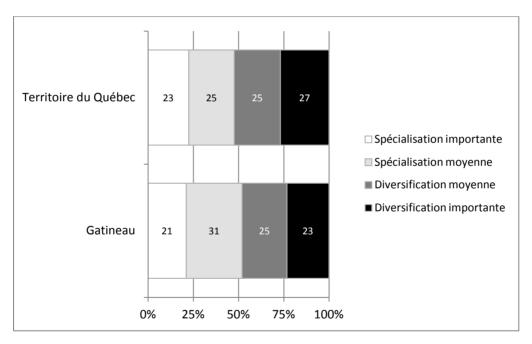


Figure 3 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁹

_

La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.

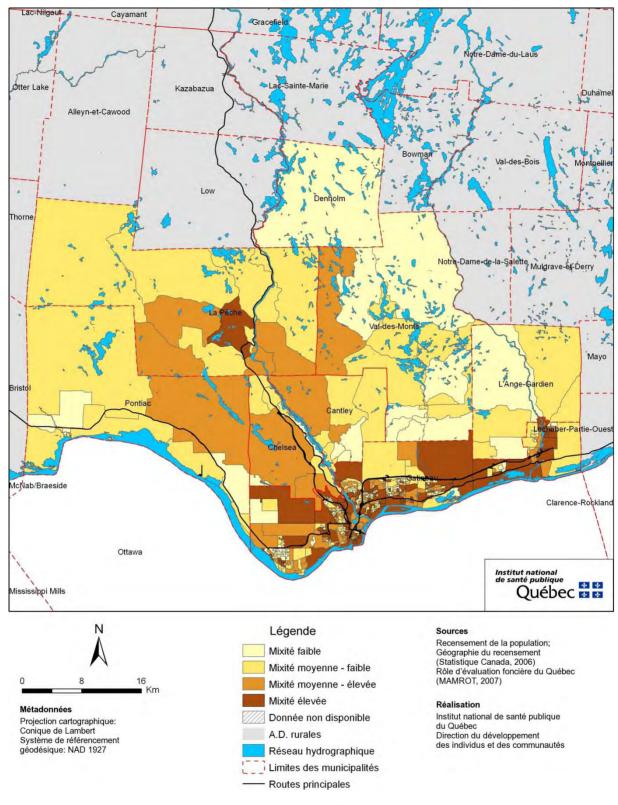


Figure 4 Carte de mixité, RMR de Gatineau

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER 10

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS de l'Outaouais, la densité moyenne est de 44,5 intersections au km². Une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km².

Un peu moins de la moitié (30 %) de la population de l'Outaouais habite des AD caractérisées par une densité d'intersections forte (12 %) et moyenne forte (18 %). Cette proportion est inférieure à celle de l'ensemble du territoire québécois (45 %) (figure 5).

Le niveau de connexité du réseau routier est important dans plusieurs AD situées dans les secteurs de la municipalité de Gatineau. La densité d'intersections est plus faible dans les régions périphériques (figure 6).

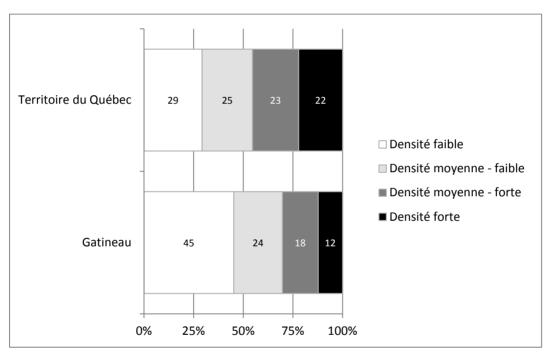


Figure 5 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹¹

Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.

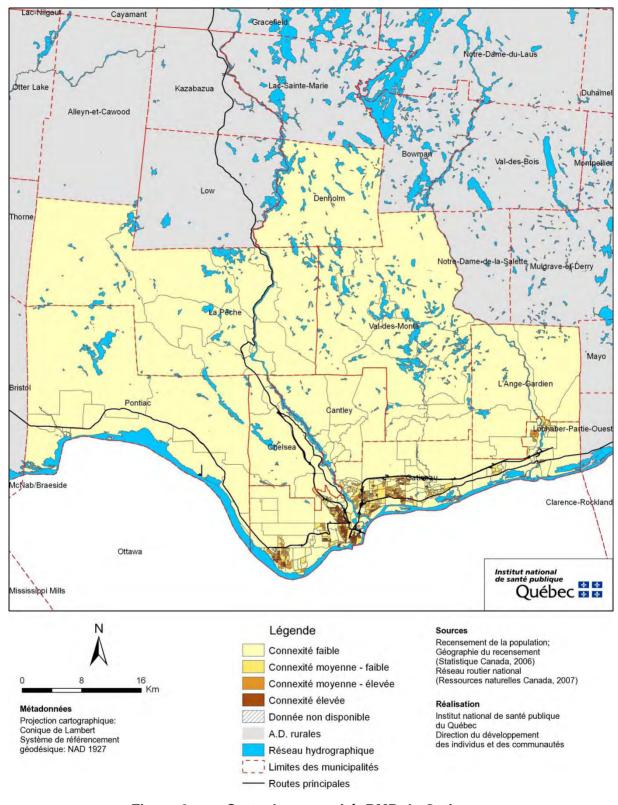


Figure 6 Carte de connexité, RMR de Gatineau

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹²

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 0,74 pour la RSS de l'Outaouais. La moyenne pour le Québec est de 0 et une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. La figure 7 nous permet de constater que 13 % de la population habitent des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.

Le potentiel piétonnier est plus élevé dans plusieurs secteurs de la ville de Gatineau (figure 8). En périphérie, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.

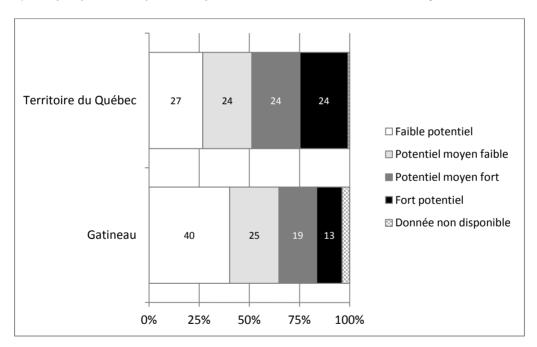


Figure 7 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹³

¹² Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹³ Faible potentiel = -4,33 à -1,36; moyen faible = de 1,36 à -0,22; moyen fort = -0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.

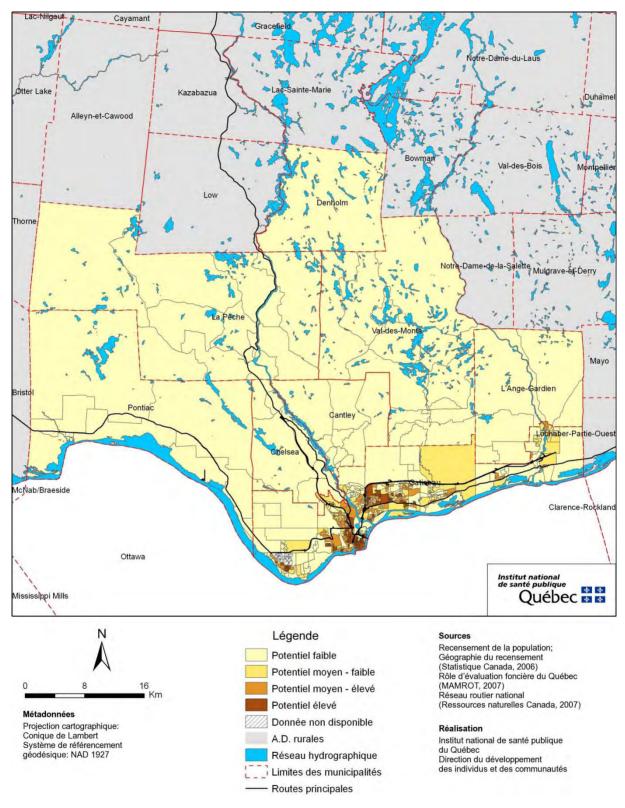


Figure 8 Carte de potentiel piétonnier, RMR de Gatineau

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. La figure 11 montre le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 3,1 km. Dans la RSS de l'Outaouais, 35 % de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (39 %).

Les figures 10 et 11 montrent qu'il y a plusieurs zones où la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Les zones à moins de 1000 mètres d'un sentier sont localisées en grande partie dans la municipalité de Gatineau où il y a plusieurs réseaux qui ont été répertoriés. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

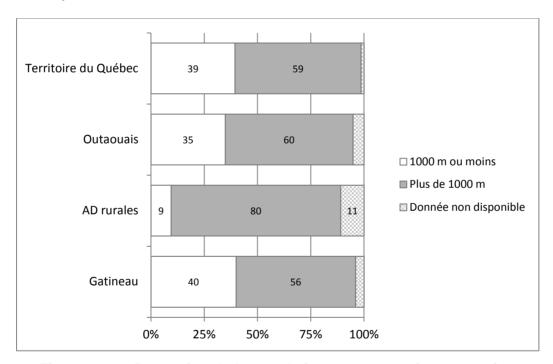


Figure 9 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁴

Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).

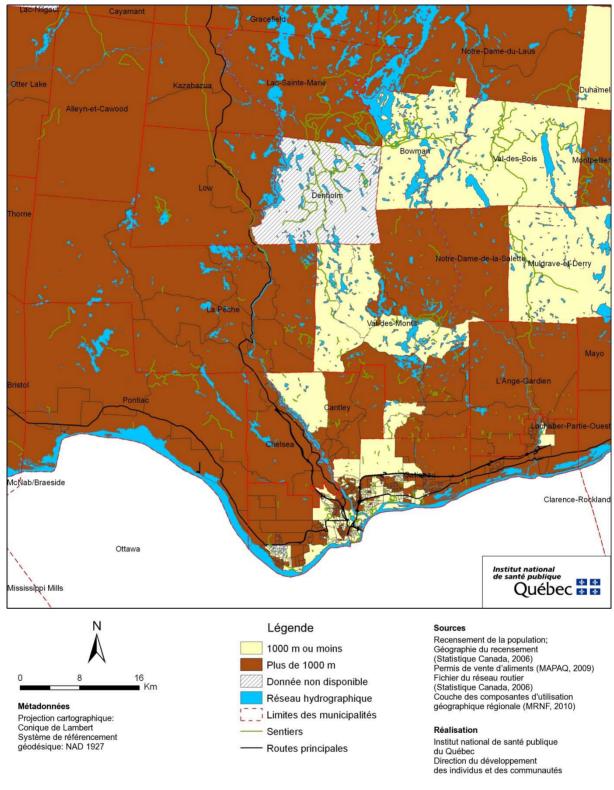


Figure 10 Carte de l'accessibilité aux sentiers, RMR de Gatineau

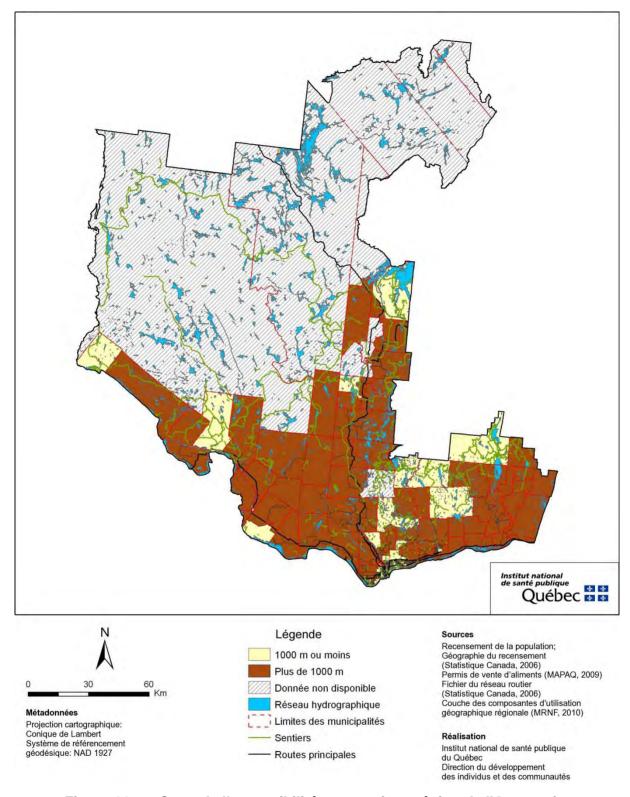


Figure 11 Carte de l'accessibilité aux sentiers, région de l'Outaouais

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est indicateur qui a été calculée à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou de donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). Dans la RMR de Gatineau 13 % de la population habite des secteurs où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée. Des milieux, qui selon la littérature, peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire (figure 12).

La figure 13 montre que quelques AD de la région sont caractérisées par une proportion élevée des logements construits avant 1946. Les AD sont localisées dans les milieux centraux de la municipalité de Gatineau et dans quelques municipalités périphériques de la région.

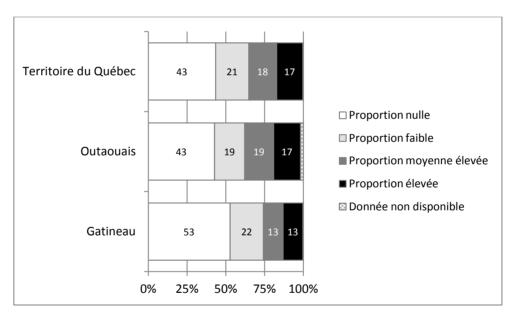


Figure 12 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946¹⁵

Note: Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

Source: Statistique Canada, 2006.

-

¹⁵ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.

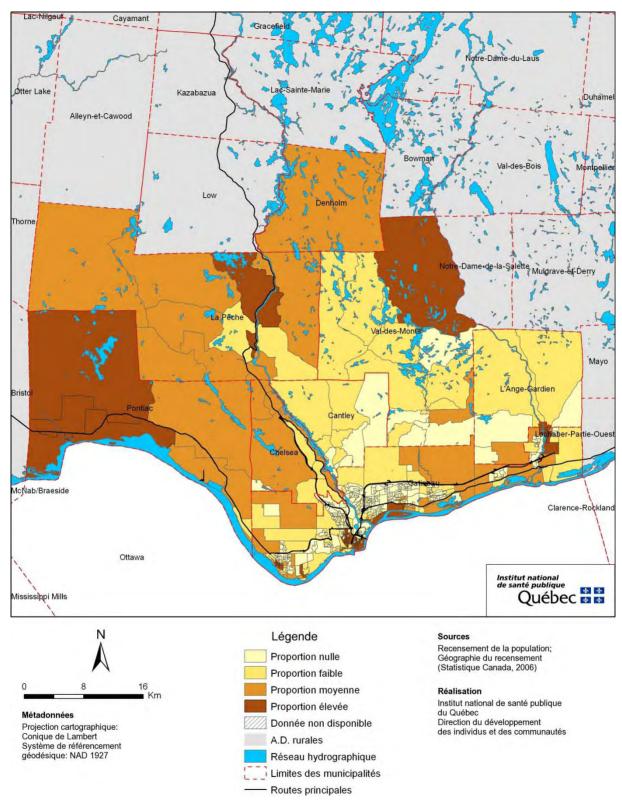


Figure 13 Carte proportion de logements construits avant 1946, RMR de Gatineau

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de l'Outaouais sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbains de la RSS plus de 45 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec (figure 14).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie des agglomérations urbaines où la densité de l'utilisation du sol est faible (figure 15).

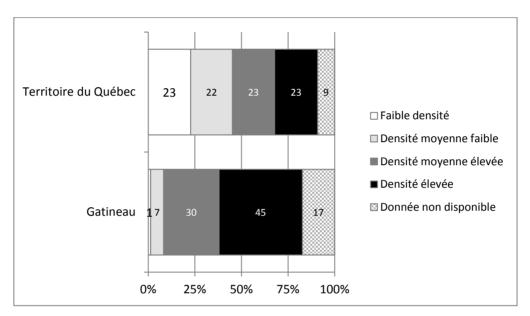


Figure 14 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁶

Note: L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

_

Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51. À prendre avec précaution, les données ne peuvent pas être comparées, car elles ont été calculées à partir de différentes images satellitaires.

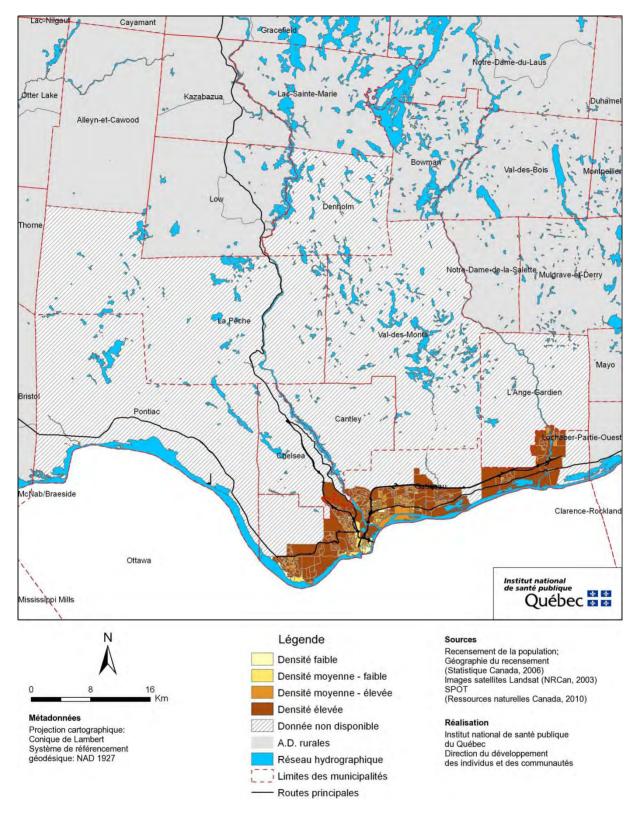


Figure 15 Carte de la densité de végétation, RMR de Gatineau

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 435 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près 1,20 parc ou espace verts pour 1000 habitants. La population de la RSS de l'Outaouais est, en moyenne, à 2,6 kilomètres d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 16 montre que la plupart des habitants (64 %) de la RSS de l'Outaouais sont à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Dans la RMR de Gatineau, la proportion de la population à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert est de 75 %, une valeur plus élevée que pour l'ensemble du Québec (70 %).

Les cartes 9 et 10 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 17). Les personnes habitant plusieurs secteurs de la RMR de Gatineau sont localisées à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert.

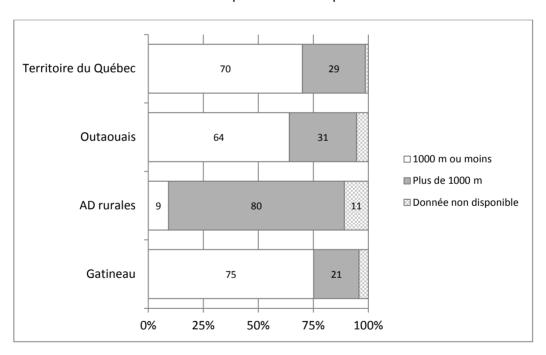


Figure 16 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁷

¹⁷ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, Parc à caractère récréatif et ornemental, Parc pour la récréation en général, Terrain de jeux, Terrain de sport.

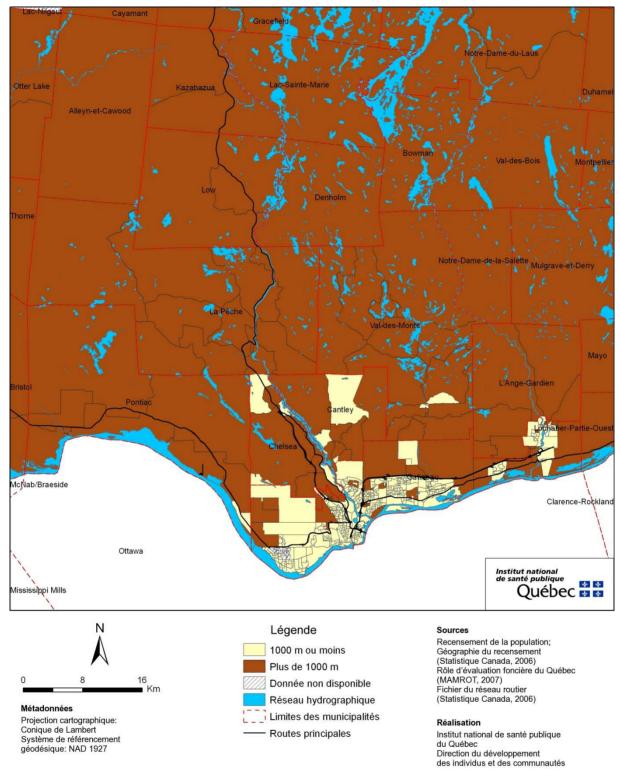


Figure 17 Carte de l'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Gatineau

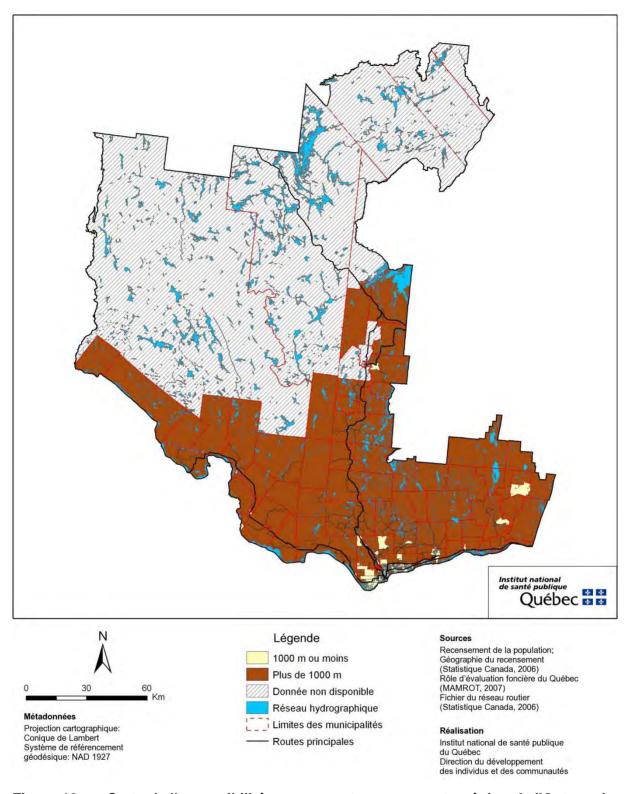


Figure 18 Carte de l'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de l'Outaouais

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de l'Outaouais 163 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,50 infrastructure récréative pour 1000 habitants. La majorité (63 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est un peu plus élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec se situant à 59 %.

Les figures 20 et 21 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, quelques centres d'AD rurales sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. La plupart des quartiers centraux de la municipalité de Gatineau sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative.

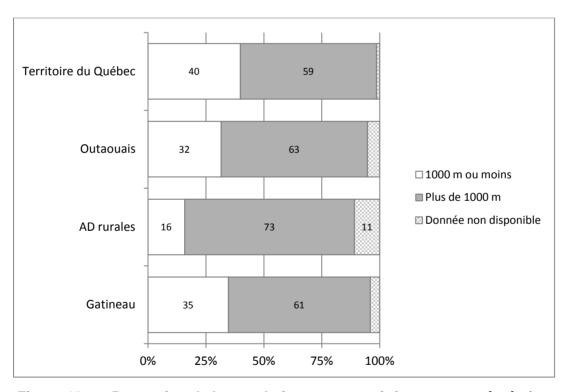


Figure 19 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1 000 mètres¹⁸

Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, Centres de ski (alpin et/ou de fond), Centre de tir pour armes à feu, Centre récréatif en général, Centre sportif multidisciplinaire (couvert), Équitation, Gymnase et formation athlétique, Piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, Plage, Salle ou salon de quilles, Stade, Terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), Terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), Terrain de sport, Toboggan.

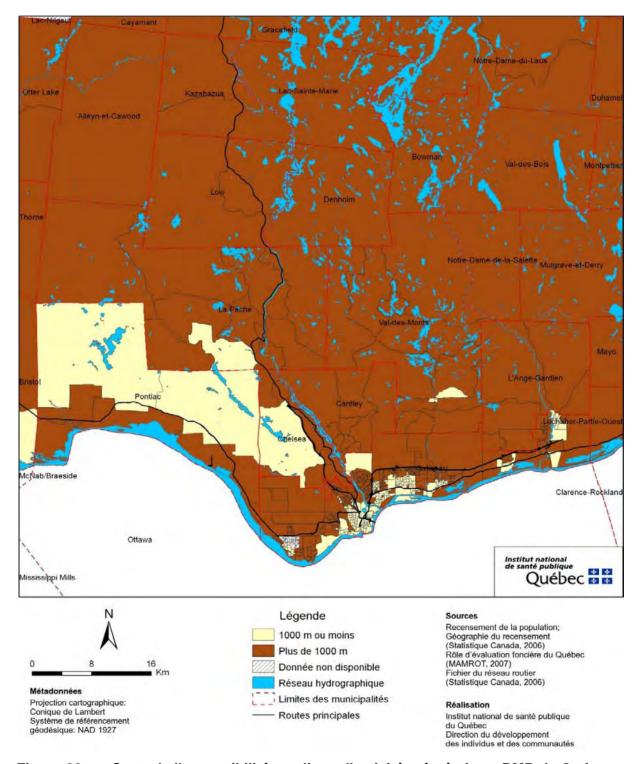


Figure 20 Carte de l'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Gatineau

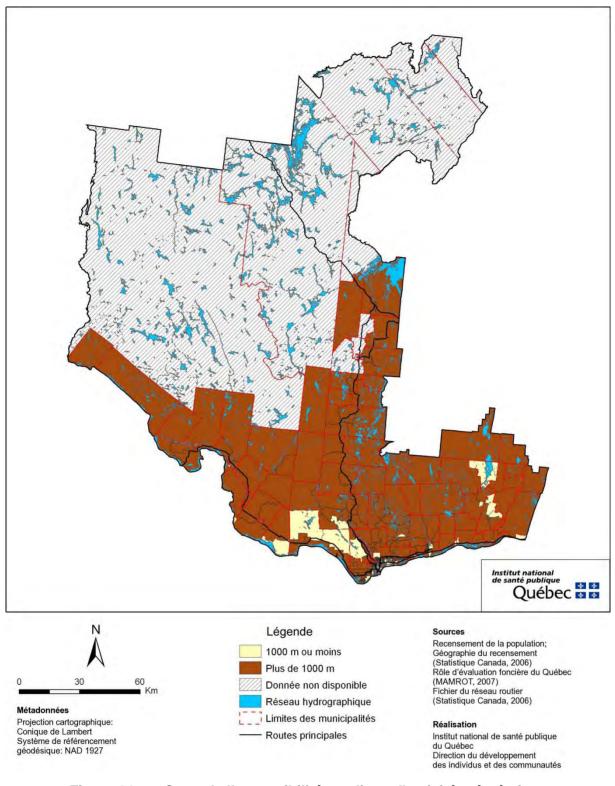


Figure 21 Carte de l'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de l'Outaouais

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Outaouais 139 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation le plus proche est de 6,6 km. Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (72 %). Ce qui est audessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %.

Les figures 23 et 24 montrent la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Comme il a été mentionné, la plupart des points centraux des secteurs sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. À l'intérieur de la RMR de Gatineau, le portrait est différent. Quelques centres géographiques d'AD sont localisés à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comme le démontre la figure 23.

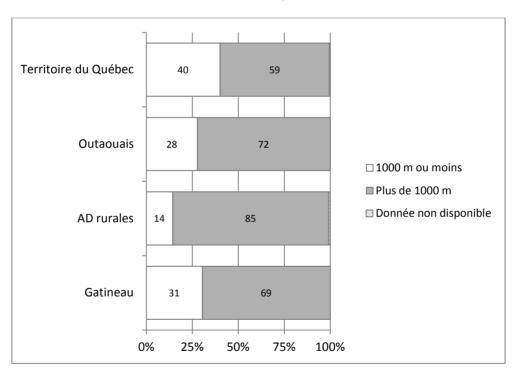


Figure 22 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres 19

¹⁹ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés.

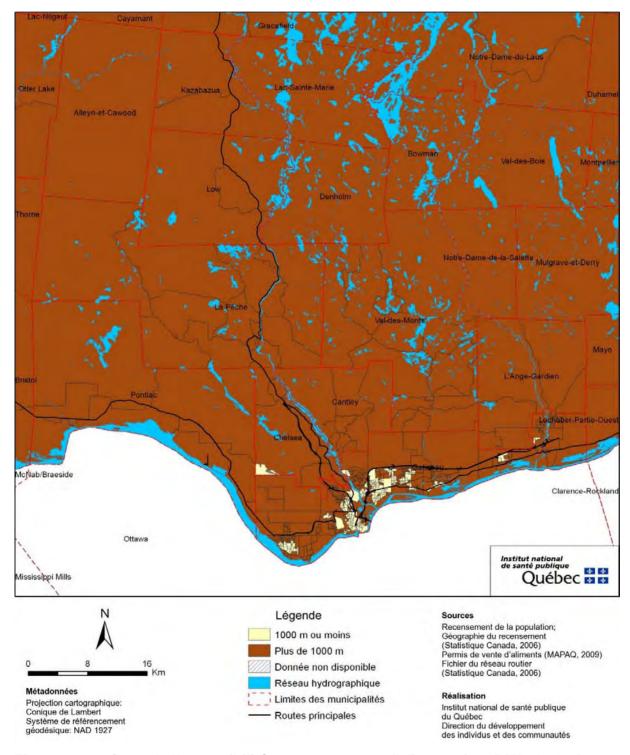


Figure 23 Carte de l'accessibilité aux commerces d'alimentation, RMR de Gatineau

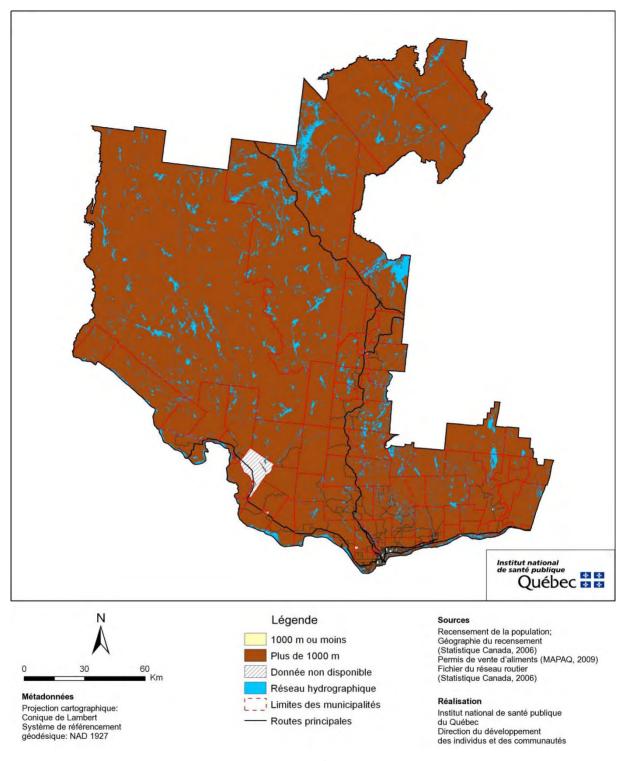


Figure 24 Carte de l'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de l'Outaouais

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Outaouais 284 restaurants-minute soit 0,91 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 2,8 km. Près de la moitié de la population de la RSS de l'Outaouais est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (49 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %). Dans la RMR de Gatineau, la proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute à moins de 1000 mètres est plus élevée que dans l'ensemble de la RSS (54 %) (figure 25).

L'accessibilité des restaurants-minute est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 26 et 27).

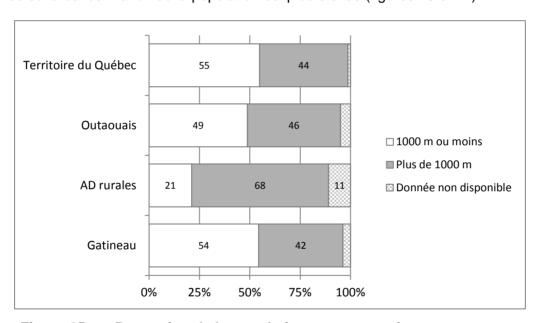


Figure 25 Proportion de la population ayant au moins un restaurantminute dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.

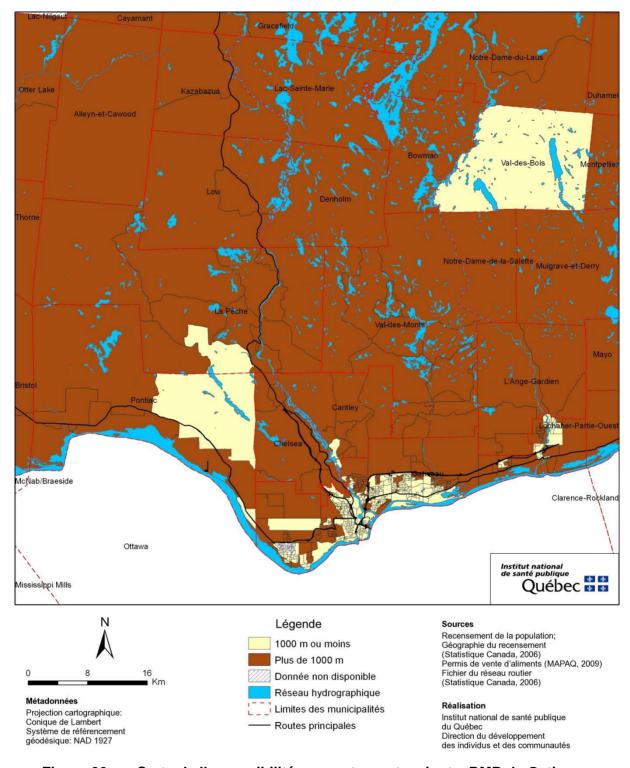


Figure 26 Carte de l'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Gatineau

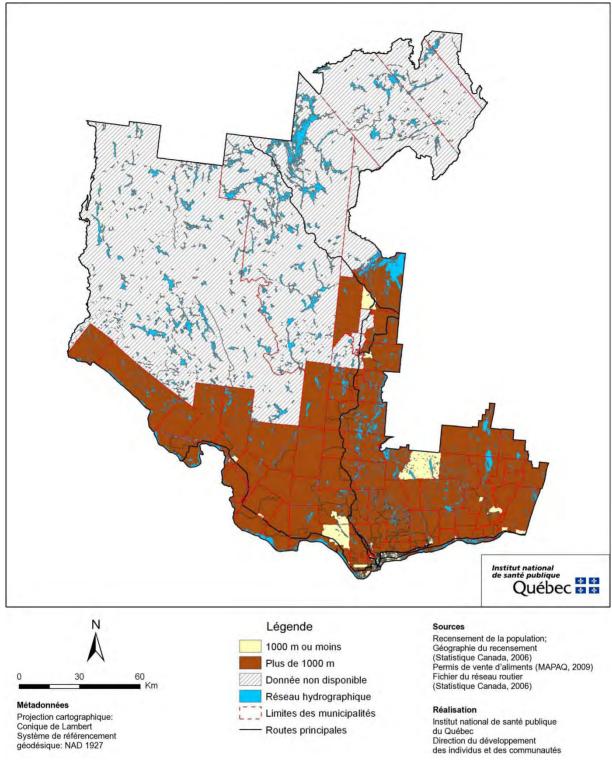


Figure 27 Carte de l'accessibilité aux restaurants minute, région de l'Outaouais

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de l'Outaouais 199 dépanneurs soit 0,61 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 2,9 km. Près de la moitié de la population de la RSS de l'Outaouais est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (52 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %). Dans la RMR de Gatineau, c'est 58 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un dépanneur (figure 28).

L'accessibilité au dépanneur est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 29 et 30).

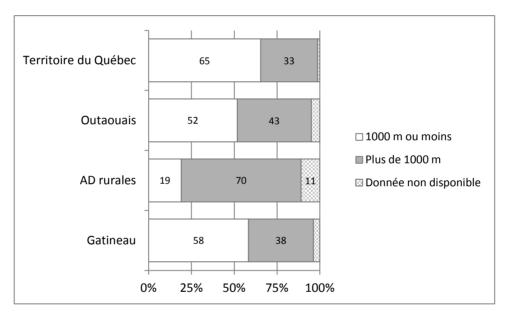


Figure 28 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.

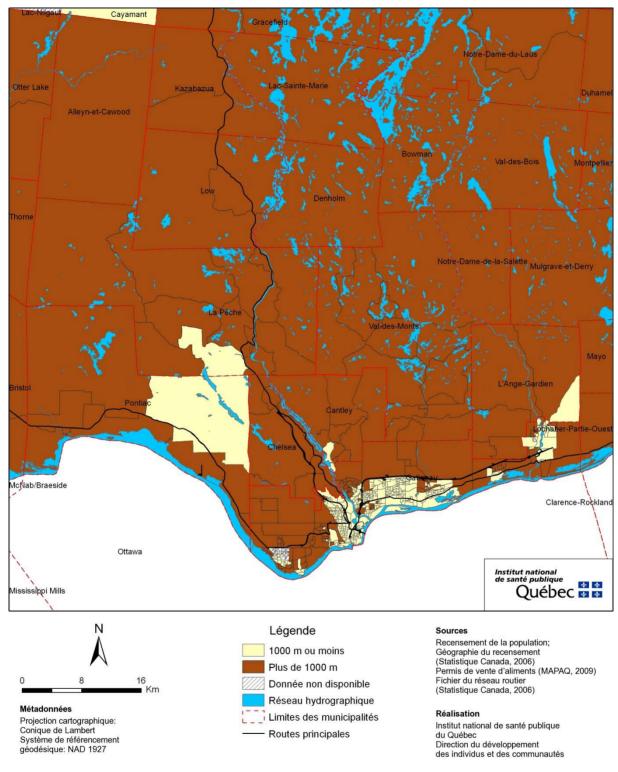


Figure 29 Carte de l'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Gatineau

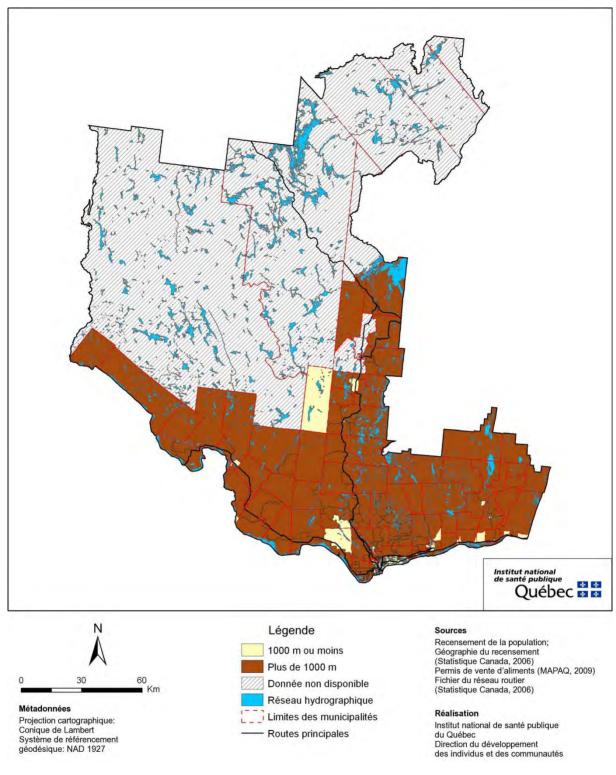


Figure 30 Carte de l'accessibilité aux dépanneurs, région de l'Outaouais

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et de la RMR. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,78 pour la RSS de l'Outaouais (figure 31).

Pour la RMR de Gatineau, l'indice est de 0,82. L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales (0,67) de la RSS comparativement aux zones urbaines. Dans ces zones rurales, même si le nombre de commerces d'alimentation est considérable, il demeure que le nombre de restaurants-minute et de dépanneurs est plus important (figure 32). Le paysage alimentaire de la région est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.

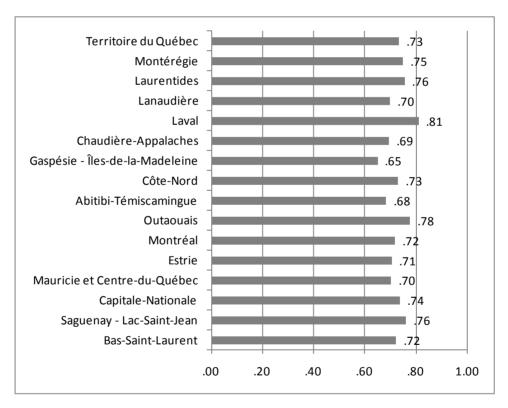


Figure 31 Indice, régions et Québec

Sources: MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

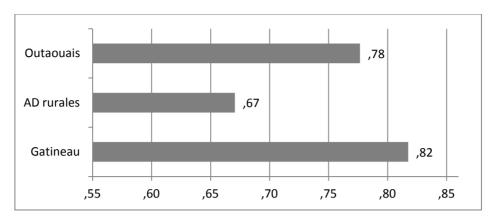


Figure 32 Indice, RSS Outaouais, RMR de Gatineau et Québec

Sources: MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de l'Outaouais contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, dans plusieurs portions du territoire, la mixité des usages du sol est importante, rapprochant ainsi les commerces et services des lieux de résidences et facilitant les modes de transport actifs. De plus, le niveau de verdure des régions est assez élevé de même que l'accessibilité aux parcs et espaces verts. Également, l'accessibilité aux dépanneurs et aux restaurants-minute est moins élevée dans l'Outaouais que pour l'ensemble du Québec. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels qu'une moins grande accessibilité aux commerces d'alimentation. De plus, dans la majeure partie du territoire, le potentiel piétonnier est faible.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de l'Outaouais peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et complémenter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : http://environnementbati.inspq.qc.ca/.

RÉFÉRENCE

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006) [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2011.

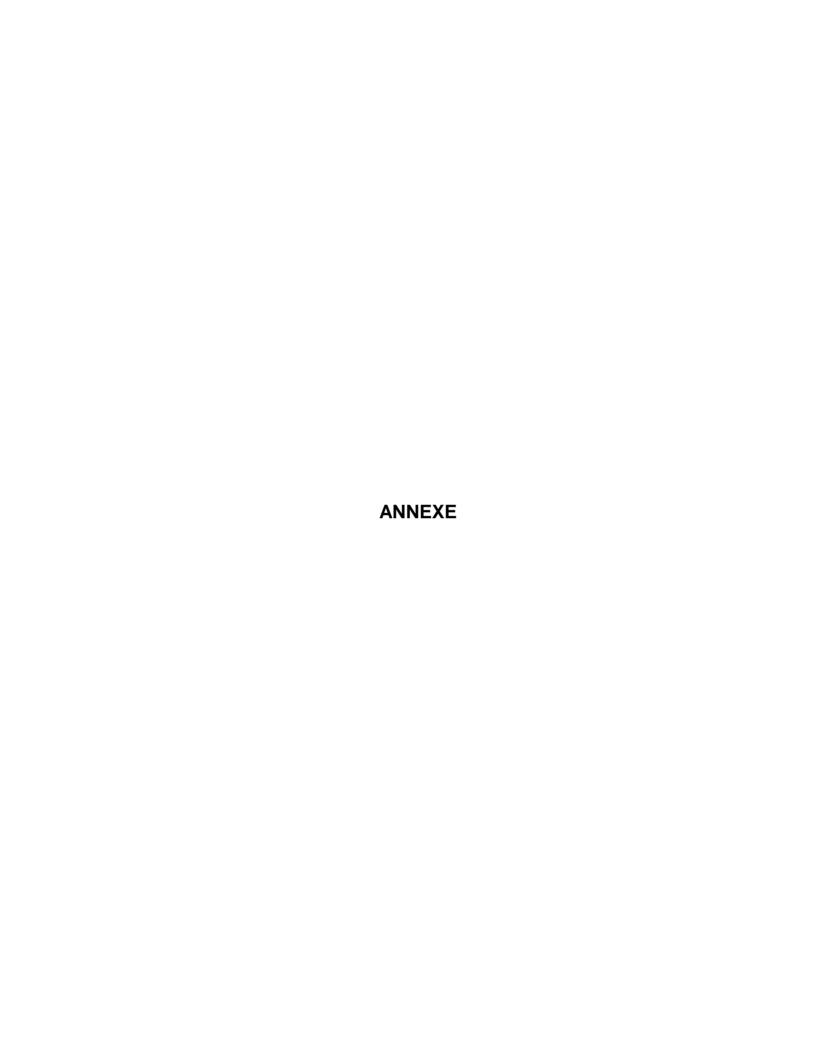


Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Outaouais	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	7,00	11,54
Densité de destinations	806,50	1 070,13
Connexité	44,51	56,52
Densité résidentielle	16,73	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,24	0,25
Densité de végétation	0,01	-0,10
Potentiel piétonnier	-0,74	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,50	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,46	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,61	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	1,20	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,91	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	8,55	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'a.d. et		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	3 373,04	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	6 555,60	4 489,21
le dépanneur le plus proche	2 884,58	1 693,57
l'espace vert le plus proche	2 579,95	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	2 805,92	2 069,42
le sentier le plus proche	3 131,57	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,7800	0,7307
Nombre de commerces d'alimentation	139	3 805
Nombre de dépanneurs	199	4 953
Nombre d'espaces verts	435	8 656
Nombre de restaurants minute	284	5 264
Nombre de sentiers	2 505	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	163	2 792







www.**inspq**.qc.ca





